



## PROJET PEDAGOGIQUE

A.L.S.H. Cap Loisirs

De 6 à 13 ans

Rue des Tamaris – Complexe Sportif Jean Dabis  
33 123 LE VERDON-sur-MER

Mail :

[centredeloisirs.leverdonsurmer@orange.fr](mailto:centredeloisirs.leverdonsurmer@orange.fr)

Tél. : 05 56 09 89 14/06 70 06 74 49



Organisateur : Mairie de LE VERDON-sur-MER – 9 Bd lahens – 33 123 Le VERDON-sur-MER  
N° De déclaration DDCS : 0330769CL000117

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est une structure éducative à part entière complémentaire de l'école et des parents. Son projet pédagogique respecte les principes d'égalité et de laïcité. Il est le garant des intentions éducatives que l'équipe encadrante développera à travers la vie en collectivité et les activités proposées aux enfants fréquentant la structure.

## I / Le public accueilli et l'action éducative\_:

### a) Caractéristiques du public :

Les enfants de 6 à 13 ans ont des besoins spécifiques qu'il est nécessaire de prendre en compte pour un accueil de qualité.

- ❖ Entre 6/7 ans, l'enfant est curieux, il prend plaisir à faire avec les autres. Il cherche à agir en référence au modèle. Il rentre dans une période d'identification, de mimétisme.
- ❖ A partir de 9 ans, l'enfant raisonne et a besoin d'autonomie. Ces centres d'intérêts se différencient en fonction de son sexe, fille ou garçon.
- ❖ Puis de 11 à 13 ans, l'enfant a conquis son autonomie dans de nombreux domaines. Il rentre à la fois dans une période de transformation corporelle et psychologique et une période d'affirmation de soi. Il est réceptif aux propositions des adultes, partant pour l'aventure et les découvertes.

L'esprit de curiosité et l'envie de découverte sont à prendre en compte dans la proposition d'activités permettant à l'enfant de développer son esprit de compétition, son agilité, son esprit créatif et artistique.

Nous noterons que la socialisation reste un élément commun à tout âge : respect de l'autre et apprentissage des limites imposées par la vie de groupe.

L'enfant a autant besoin de mouvement que de repos. Il est donc nécessaire d'alterner des temps d'activités encadrées et de respecter des temps libres que chaque enfant gère comme il le souhaite.

### b) Caractéristiques du territoire et partenariats :

L'Accueil est situé à Le Verdon-sur-Mer, petite commune rurale et balnéaire de 1400 habitants environ à la pointe de l'Estuaire. Entre les salins et l'océan, l'Accueil jouit d'une mosaïque de paysages riches à découvrir. Sa topographie en « pointe » rend les échanges difficiles.

Le territoire propose peu d'action en direction de la culture. Mais il bénéficie d'un tissu associatif riche avec un potentiel non négligeable. Ces associations sont des partenaires permettant de renforcer les activités culturelles et sportives mis en place dans la structure. De plus, il existe plusieurs structures d'accueil collectif de mineurs dans le Nord Médoc. Des collaborations entre les ALSH sont établies dans le but de mettre en place des projets éducatifs communs favorisant les échanges entre les jeunes de villages voisins.

Les familles utilisent la structure à la fois comme moyen de garde mais aussi comme moyen éducatif et de découvertes multi activités.

L'Accueil de Loisirs accueille jusqu'à 12 enfants âgés de 6 à 13 ans. Le bâtiment, rue des tamaris, est composé d'une grande salle avec un coin cuisine, d'un bureau pour la direction et de 2 petites pièces servant de rangement ainsi qu'un extérieur clôturé.

L'ALSH est attenant aux infrastructures sportives de la commune : gymnase, stade de foot et terrains de tennis. Et il est situé à proximité de l'école, environ à 500m, la bibliothèque communale, la maison des associations et la plage à 800m.

### **c) Les valeurs retenues :**

Le projet éducatif met en avant les valeurs éducatives suivantes :

- le sens du partage, la solidarité
- le respect de l'autre
- l'accès à la culture

Ces valeurs éducatives seront développées à travers les orientations éducatives de la structure.

### **d) Missions de l'ALSH, orientations éducatives :**

- Développer l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins :  
Offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique et morale et en respectant au mieux son rythme. Cela implique de valoriser l'enfant et ses réalisations mais aussi de lui apprendre à respecter autrui, être à l'écoute de l'autre, dialoguer avec amabilité tout en respectant l'individu malgré ses différences physiques ou morales.
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne :  
Mise en place de règles collectives afin que chacun évolue dans le groupe, favoriser les temps d'échange et/ou de décision de manière démocratique, permettre au jeune d'être en capacité de prendre des initiatives et d'assumer des responsabilités en lui donnant les moyens d'agir sur son environnement proche. Cela implique de la part des encadrants, de créer un cadre clairement défini et rassurant, d'être à l'écoute de l'enfant et de valoriser l'esprit d'initiative collective.
- Favoriser les sorties extérieures ponctuelles ou les intervenants :  
Permettre à l'enfant de découvrir son territoire, d'accéder à la culture et de favoriser une ouverture d'esprit. Cela implique de faire des choix de sortie ou d'intervention offrant une valeur ajoutée à l'activité.
- Valoriser les notions de vacances, de prendre le temps, de détente :  
Permettre à l'enfant de rêver, flâner, de se recentrer, donner du sens à l'oisiveté dans une société où l'enfant a un rythme soutenu tout au long de l'année, garderie matin et soir, école, activités périscolaires... sans oublier les effets défavorables des nouvelles technologies. Il ne faut pas oublier que l'enfant se construit aussi dans l'inactivité. Cela implique d'aménager des temps libres où l'enfant gère son temps à sa guise (jeu seul ou à plusieurs, ne rien faire, lire...), de permettre une souplesse au niveau des horaires liés aux activités et de proposer des temps de détente guidée pour apprécier le moment présent.

## II/ Fonctionnement de la structure :

L'ALSH du Verdon-sur-Mer accueille les enfants âgés de 6 ans à 13 ans révolus dans les locaux situés rue des tamaris - Complexe Sportif Jean Dabis. Cet accueil est ouvert pendant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et 5 semaines en été.

A l'inscription, les familles remplissent un dossier précisant toutes les informations administratives nécessaires à la participation de leur enfant à la structure.

### a) L'Accueil de Loisirs :

Accueil de 8h30 à 18h sur des projets d'animations élaborés en fonction de l'âge, des attentes des enfants et en adéquation avec le projet pédagogique. Tous les enfants et toutes les familles fréquentant l'accueil se doivent de respecter le règlement intérieur de la structure.

Les enfants s'inscrivent en arrivant le matin ou l'après-midi sur un tableau de présence. Cette inscription sera ensuite enregistrée et sauvegardée dans un fichier excel par la directrice.

#### Chronologie type d'une journée à l'Accueil de Loisirs

8h30/10h	<b>ACCUEIL DES ENFANTS et TEMPS LIBRE :</b> Utilisation libre des jeux mis à disposition et des aménagements de la structure
10h	<b>REGROUPEMENT :</b> Temps de parole en groupe, présentation de la journée et de l'activité du matin et préparation de l'espace et des outils
10h30/12h	<b>ACTIVITES</b>
12h/13h	<b>REPAS</b>
13h/14h30	<b>TEMPS LIBRE et ACCUEIL DES ENFANTS</b> Temps de détente guidée et temps libre de jeux calmes
14h30	<b>REGROUPEMENT :</b> Présentation de l'activité et préparation de l'espace et des outils
15h/16h30	<b>ACTIVITES</b>
16h30	<b>GOUTER</b>
17h/18h	<b>TEMPS LIBRE et DEPART DES ENFANTS / ACCUEIL DES PARENTS</b>

### b) Relations avec les parents :

Nous serons à l'écoute des parents tant sur leurs interrogations liées à la vie de leur enfant dans la structure mais aussi comme force de proposition d'activités.

Nous nous efforcerons à les impliquer dans les temps de loisirs de leurs enfants en les sollicitant : accompagnement aux sorties, dons de matériels de récupération, temps de rencontres formalisés ou non.

Nous collaborons avec l'A.P.E. et proposons des ateliers thématiques régulièrement ouverts à tous, famille fréquentant ou non l'A.L.S.H. Ces ateliers sont un moment privilégié où parents et enfants participent ensemble à une même animation. Les parents s'impliquent dans l'objectif du projet en prenant en charge une activité avec leur enfant et ces camarades développant ainsi leurs esprits d'initiative et d'entraide. Ces temps sont aussi l'occasion d'échanger, entre eux et avec les encadrants de la structure, informellement sur leur rôle de parent autour d'un moment convivial. Les familles ont besoin d'être écoutées, de partager, d'échanger autour des thèmes liés à la parentalité.

### c) Les modalités d'évaluation :

Avec les enfants et la municipalité afin de valider toutes les composantes éducatives énoncées ci-dessus.

- L'évaluation avec les enfants se déroule régulièrement pendant les temps d'accueil :
  - Quotidiennement en discutant des activités journalières
  - Hebdomadaire afin d'ouvrir le débat sur la semaine écoulée pendant les vacances
  - Au fil de la journée, en exprimant ses ressentis sur la vie en collectivité : soit lors des discussions quotidiennes soit par le biais du tableau « comment ça va ? » où l'enfant peut coller une vignette à tout moment de la journée pour exprimer son état en fonction de ce qu'il vit
- Une évaluation après chaque période est faite entre la directrice, le maire et l'élu en charge de la jeunesse et de l'éducation afin d'examiner qualitativement et quantitativement les actions et les activités contribuant à la mise en œuvre et au respect tant du projet éducatif que pédagogique.  
Un bilan annuel complète ces évaluations périodiques. Il comporte le taux de fréquentation par période et le constat général de la vie collective au sein de la structure.

### d) Les moyens humains :

L'équipe pédagogique de l'ALSH est composée d'une directrice/animatrice qui est seule à encadrer les enfants pendant les petites vacances.

Une animatrice BAFA vient renforcer l'équipe durant les 5 semaines de vacances estivales. Elle peut à l'occasion venir sur d'autres périodes si le besoin est constaté (forte fréquentation, sortie nécessitant un encadrement supplémentaire...).

Un éducateur sportif encadre les jeunes participants aux actions ponctuelles liées aux activités sportives mises en place dans le cadre « Sports Vacances » du Conseil Départemental, cf projet pédagogique Sports Vacances.

Les missions de la direction et de l'animation sont distinctes.

➤ La directrice :

- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Elle est la garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Elle organise l'accueil et le départ des enfants.

➤ L'animatrice :

*Auprès des enfants*

- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Elle est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Elle sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Elle est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Elle sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Elle gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Elle respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Elle connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Elle réalise un projet d'animation en adéquation avec les objectifs fixés par le projet pédagogique.

*Avec les parents*

- Elle discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Elle sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Elle est présente aux moments de l'accueil et du départ.

De manière générale, elle/il veille au respect des principes qui régissent la vie en collectivité (respect d'autrui, tolérance, respect de l'environnement, du matériel et des locaux, etc...) et elle/il est polyvalent. Elle/il doit avoir une tenue vestimentaire correcte, être vigilante sur la communication et la bonne entente avec l'équipe et les enfants.

### e) L'organisation de l'équipe pédagogique :

L'équipe proposera des activités et des sorties en lien avec les objectifs du projet éducatif et en respectant les missions éducatives du projet pédagogique.

Mais elle pourra aussi faire appel à des professionnels extérieurs qui pourront soutenir, conseiller et enrichir les propositions d'animation de la structure.

Les partenaires seront d'ordre varié :

- Les A.L.S.H. du territoire
- Les professionnels du secteur de la petite enfance et de la jeunesse
- Les établissements scolaires
- Les différentes associations sportives, culturelles...de la commune et des communes voisines
- Des intervenants extérieurs qualifiés
- Les différents dispositifs locaux, départementaux et régionaux mis en place en direction de la jeunesse

Directrice de l'ALSH  
Me Sandrine LE MERLE



